



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Association Les Sentiers de l'Amitié

27 novembre 2020

-=-=-=-=-

La séance est ouverte à 14 H00.

Les adhérents ont été invités à faire parvenir leurs votes par correspondance, dans les délais impartis.

L'association compte 154 membres. Le quorum nécessaire au bon déroulement est de 77 votants. Il ressort des feuilles d'émargement que nous avons 117 adhérents qui ont fait parvenir leur vote. L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc se tenir valablement.

Monsieur Jean BOUCHALOIS est nommé Président de séance, Paul DUFRESNE assurera le secrétariat. Mesdames CONTRAIRE Françoise et Mylène MERLET ont été désignées assesseurs.

### RAPPORT MORAL :

Le dépouillement donne :

Votants : 117

Nuls : 2

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 114

Le rapport moral est approuvé.

### RAPPORT FINANCIER

Les comptes font apparaître un résultat de 1293,95€.

Le dépouillement donne :

Votants : 117

Nuls : 2

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 114

Le rapport financier est approuvé.

JB

6

## PREVISION BUDGETAIRE

Le dépouillement donne :

Votants : 117

Nuls : 2

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 114

Le budget prévisionnel est approuvé.

## COTISATIONS

Les cotisations restent à 25 € par personne/an.

Le dépouillement donne :

Votants : 117

Nuls : 2

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 113

Cette proposition est approuvée.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent aux suffrages de l'Assemblée :

Mesdames BERSEGOL Martine, BOUCHALOIS Joscelyne, HURST Marie-France, WOLK Régine  
Messieurs BILLEROT Philippe, DELCLEF Daniel, DUFRESNE Paul, HURST André, LIBERGE  
Patrick, VANQUELEF Vaninge, VON EUW Gérard.

Le dépouillement donne :

Votants : 117

Nuls : 2

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 114

Sont nommés(es) au Conseil d'administration pour 3 ans :

Mesdames BERSEGOL Martine, BOUCHALOIS Joscelyne, HURST Marie-France, WOLK Régine  
Messieurs : BILLEROT Philippe, DELCLEF Daniel, DUFRESNE Paul, HURST André, LIBERGE  
Patrick, VANQUELEF Vaninge, VON EUW Gérard.

La séance est levée à 14 H50.

JB

Pg

Les documents relatifs à cette Assemblée seront déposés auprès de l'administration conformément à la législation sur les associations.

Fait à Luzarches, le 27 novembre 2020



LE PRESIDENT DE SEANCE  
Jean BOUCHALLOIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Paul DUFRESNE